



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2023

École inclusive : l'Éducation nationale préfère exclure que de donner de vrais moyens dans le premier degré !

Dans le cadre des mesures de lutte contre le harcèlement scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a présenté le 28 juin en Conseil Supérieur de l'Éducation des dispositions qui introduisent la possibilité de prendre des mesures éducatives, y compris d'interdire à titre conservatoire l'accès à l'école, et de déplacer dans une autre école un élève dont "le comportement intentionnel et répété fait peser un risque avéré sur la sécurité ou la santé et la sécurité d'autres élèves de l'école".

La lutte contre le harcèlement et les violences scolaires nécessite de mener une politique de prévention ambitieuse qui passe par l'amélioration du climat scolaire et l'augmentation du nombre de personnels enseignants et médico-sociaux dans les écoles.

Si le changement d'école est parfois l'ultime solution aujourd'hui pour permettre à toute une école, élèves comme personnels, de retrouver un peu de sérénité, on ne peut se résoudre à ce que cette mesure devienne la norme, tant elle est révélatrice d'un échec institutionnel à proposer une prise en charge sociale, scolaire ou éducative adaptée à l'élève concerné.

La systématisation de cette mesure pourrait en outre conduire à l'exclusion d'élèves handicapés ou en difficulté sociale ou scolaire de l'école.

En effet, on constate dans les écoles les carences de l'Éducation nationale quant à la mise en œuvre de compensation du handicap ou d'accompagnement et d'adaptations pour les élèves en situation de handicap ou en difficultés scolaires ou sociales. Le manque de personnels AESH, de formation des personnels, le trop grand nombre d'élèves par classe et la casse des Rased engendrent une grande souffrance chez les élèves exclus des apprentissages, et chez les personnels incapables de les aider. Parfois, cet abandon des élèves

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



par l'institution conduit à des situations de violences qui mettent en danger la santé et la sécurité des autres élèves. Les nombreuses fiches remplies dans les registres de Santé et Sécurité au Travail dans les écoles montrent à quel point l'absence de compensation du handicap ou d'accompagnement des difficultés scolaires ou sociales peut engendrer de la violence.

On peut craindre dans ce contexte que des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté sociale ou scolaire ne soient radiés de leur école en raison de l'absence de compensation ou d'accompagnement.

SUD éducation appelle tous les personnels à défendre l'école inclusive et à se mobiliser pour gagner les moyens nécessaires pour garantir un vrai droit à la scolarité pour tous les élèves qu'importe le handicap ou leurs difficultés scolaires ou sociales.